



ISSN en cours

Directeur de publication : Aurélien LEMOINE, Président.
Conception et réalisation : Marylène Gouët / secrétariat

Madame, Monsieur,

La relève en relation avec la facturation 2023/2024 nous confirme ce que nous pressentions. Nous avons collectivement consommé 15% d'eau en moins sur cette période. Cette baisse est certainement due à au moins deux facteurs majeurs :

-Le premier est la météo pluvieuse de l'été 2023 qui nous a amené à moins consommer pour nos extérieurs

-Le deuxième est certainement dû aux tarifs qui augmentent et qui nous font collectivement faire attention à nos usages.

Néanmoins, concernant ce dernier point, il nous faut maintenir nos efforts financiers afin de faire face à nos remboursements d'emprunts ainsi qu'aux travaux à venir.

Malheureusement de nouvelles fuites apparaissent et notre rendement de réseau n'évolue pas, ce qui est très frustrant, d'autant plus que nous avons une eau de très bonne qualité

Le Président
Aurélien Lemoine

Fuites

Une consommation normale annuelle pour **UNE** personne en résidence principale est de l'ordre de 30 à 36 m³, (2,5 à 3 m³ par mois et par personne).

Pour déceler une fuite, il vous faut regarder les chiffres des litres en rouge à droite sur votre compteur. Les chiffres noirs sont ceux des m³ qui sont relevés chaque année et sur lesquels portent vos factures.

M³ (noir & blanc) litres (rouge & blanc)



Le compteur

Un compteur est sensible au gel. Pensez à le protéger pendant l'hiver. Le changement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné.



Lettre d'information 2024/2025

Tarifs

du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

Produits	Tarifs 2024/2025
Participation pour frais fixes par compteur	110,00 €/an
Tarif du m ³ de l'eau (quelle que soit la quantité d'eau consommée)	2,00 €/m ³
Intervention Suez pour fermeture et ouverture de branchement à la demande d'un abonné	110,00 €
Pénalités pour non communication du relevé 2 années consécutives	300,00 €
Pénalité pour modification ou détérioration du système de comptage	1 200,00 €

Aux tarifs votés par le conseil syndical, pour les factures émises en 2024, il faut ajouter la redevance pollution (0,30€/m³) et la redevance prélèvement (0,0532€/m³), reversées à l'Agence de l'Eau et dont le montant est fixé par l'État. En 2025, les redevances changent mais les montants ne sont pas encore connus.

Toute réclamation et demande d'écrêtement doit être adressée par écrit au Président du SIAEP. Les modalités de saisie du service de médiation de l'eau sont disponibles sur le site, à la rubrique **DEMARCHES/Réclamations**

Coordonnées du médiateur de l'Eau

www.mediation-eau.fr

Médiation de l'eau

BP 40463

75366 PARIS CEDEX 08

Travaux 2024/2025

Octobre 2024 verra les travaux de changement de canalisations de Saint Ouzille au chemin des Bois à Chicheray, en passant par la RD 34. Début 2025, la suite sera effectuée pour aller rejoindre Chêne Carré.

Concernant l'interconnexion avec La Ville Aux Clercs, pour l'instant, le projet est en attente de l'ouverture du nouveau programme de financement de L'Agence de l'Eau

En 2025, une partie de la rue de Vendôme pourrait être refaite, en même temps que l'assainissement collectif de la commune de Pezou.

Contact

Quel que soit votre problème, votre unique interlocuteur est le

SIAEP DE PEZOU LOIR REVEILLON

1, rue du Perche - 41100 PEZOU

☎ : 02.54.23.17.47 - ✉ : siaep@mairiepezou.fr

ou le formulaire contact du site internet : siaep-pezou-loir-reveillon.fr

En cas d'urgence sur votre compteur pendant le week-end : 0 977 401 129

Préciser lors de votre appel que vous dépendez du SIAEP Pezou Loir Réveillon

Pour rester informé de tout évènement sur le réseau, nous vous encourageons à télécharger l'application gratuite **LOCALITI** qui relaie les alertes et actualités du site.

